

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

### **DÉCISION N° DP2026\_037 - COMMANDE PUBLIQUE ETUDE DE DANGER POUR LE SYSTÈME D'ENDIGUEMENT DE DIGOIN - MISE À JOUR**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2026-041 en date du 02 avril 2026 donnant délégation de pouvoir au Président,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8,

Considérant qu'un acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 60 000 euros HT,

Considérant la nécessité de déposer un dossier de régularisation pour le système d'endiguement de Digoin afin d'obtenir l'arrêté de classement,

Considérant que ce dossier doit contenir une étude danger à jour,

Considérant la nécessité de procéder à l'actualisation de la dernière étude datant de 2017,

Considérant que la proposition de la société BRL Ingénierie répond aux besoins du Grand Charolais,

### **DÉCIDE**

**Article 1** : De signer un contrat pour la mise à jour de l'étude de danger pour le système d'endiguement de Digoin est conclu avec la société BRL Ingénierie dont le siège social est situé 1105, avenue Pierre Mendès-France BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5 (SIRET : 391 484 862 000 19) pour un montant de 34 000 € HT.

**Article 2** : D'imputer la dépense sur la ligne du budget GEMAPI (investissement, chapitre 20 immobilisations incorporelles et ligne 2031 frais d'études).

**Article 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

**Article 4** : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

====

Fait à Paray-le-Monial, le 18 mai 2026,

**Gérald GORDAT**

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

**webdelib**

ID : 071-200071884-20260522-DP2026\_037-AU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**Président du Grand Charolais**